



DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

# PASSAGE EN REFUGE LPO LE PARC SOURREIL -TALENCE

LPO - 2020/2021



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

Talence



Photos de couverture

Le parc Sourreil, Nicolas Mokuenko

Phase de terrain

Nicolas Mokuenko, Chargé de mission biodiversité

Rédaction

Chloë Bizien, Coordinatrice nature de proximité

Magali Contrasty, Responsable du service Nature de proximité

Conception graphique

Arthur Lavarenne, Médiateur biodiversité et bâti

Relecture

Magali Contrasty, Responsable du service Nature de proximité

2021, LPO Délégation Territoriale d'Aquitaine

# SOMMAIRE

I° LE PROGRAMME REFUGE LPO ET LE SITE DU PARC SOURREIL.....	4
II° LE SITE DU PARC SOURREIL.....	5
2.1 Localisation du site .....	5
2.2 Descriptif des habitats au sein du site .....	7
III° L'INVENTAIRE NATURALISTE .....	13
3.1 Choix des taxons étudiés.....	13
3.1.1 Les oiseaux.....	13
3.1.2 Les papillons.....	15
3.3.3 Autres espèces .....	15
3.2 Matériel et Méthode .....	16
3.3 Résultats .....	17
3.3.1 Les oiseaux.....	18
3.3.2 Les insectes .....	28
3.4 Bilan de l'état des lieux de la biodiversité.....	30
IV° PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION .....	31
4.1 Les points forts du site.....	31
4.2 Actions techniques par fiches.....	31
V° CONCLUSION GÉNÉRALE.....	40
ANNEXES.....	43

## I° LE PROGRAMME REFUGE LPO ET LE SITE DU PARC SOURREIL

Le programme Refuges LPO, créé en 1921 est un bon outil pour mettre en valeur et approfondir la démarche de protection et de développement des habitats favorables à la faune sauvage. Il se veut être une mise en réseau de jardins et d'espaces verts écologiques intégrant et préservant la flore et la faune de proximité. Ce programme, en grandissant, a inclus des espaces verts gérés par des établissements ouverts au public (écoles, camping, etc.), des espaces verts de collectivités (parcs urbains, etc.) et des espaces gérés par des entreprises.

Chaque acteur de la société peut ainsi s'approprier le programme en obtenant le label Refuge LPO, label qui implique le respect de la charte des Refuges. Celle-ci stipule : l'arrêt de l'utilisation de phytosanitaires, la mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité, interdire la chasse sur la zone en question et intégrer une gestion durable des ressources naturelles (eau, déchets, etc.).

### LA CHARTE REFUGES LPO UN ENGAGEMENT MORAL

En créant un Refuge LPO, l'établissement s'engage à préserver la nature et à améliorer la biodiversité du site selon les principes suivants:



1. Créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvage



3. Réduire son impact sur l'environnement



2. Renoncer aux produits phytosanitaires chimiques



4. Interdire la chasse sur l'espace concerné

Plusieurs objectifs au passage en Refuge LPO d'un site :

- Préserver la flore et la faune du site, et renforcer leur accueil par l'adoption ou le renforcement de pratiques respectueuses de la nature sauvage.
- Utiliser ces espaces comme des outils de sensibilisation du public/des usagers.
- Former le personnel/les agents/les intervenants à intégrer des outils et des méthodes de travail pour mieux prendre en compte cette biodiversité de proximité.



# II°LE SITE DU PARC SOURREIL

## 2.1 Localisation du site

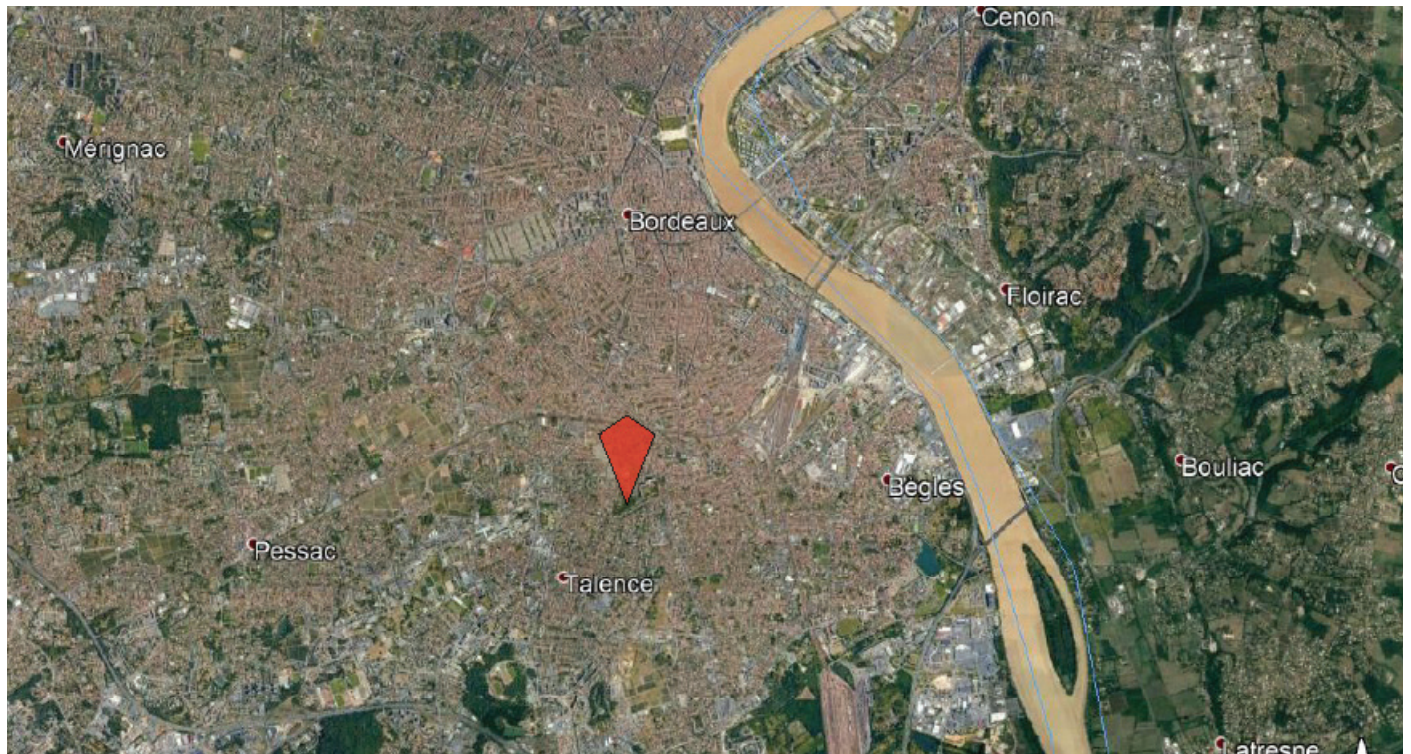


Figure n°1 : Localisation du site du parc Sourreil (1)

Le site se situe en plein cœur d'une large zone urbaine, au sein de la tache urbaine de la Métropole bordelaise. Il forme l'un des discrets poumons verts que l'on distingue sur la Figure n°1, et qui parsèment la ceinture au sud du noyau de la Métropole. Le parc s'inscrit donc dans un contexte urbain très fort, et le rôle de réservoir de biodiversité de ce site est certain. Il en sera d'autant plus intéressant de regarder les trames qui permettent à la faune de circuler, depuis ce réservoir jusqu'à d'autres lieux-refuges du même type.

Il est possible de prétendre observer sur ce site des oiseaux dits généralistes (qui s'adaptent bien aux changements de paysages, et qui sont donc communs en ville), ainsi que le cortège de la faune des parcs et jardins.

On voit sur la Figure 3 que le parc est bordé au nord et à l'ouest par des jardins de particuliers, ce qui est positif car des circulations existent probablement entre les petits réservoirs que représentent les jardins et le parc. Au sud et à l'est, le parc est bordé par des immeubles d'habitat collectif, ce qui suggère le grand nombre d'utilisateurs de ce parc. A noter la présence à l'est d'un espace similaire au Parc Sourreil, après la résidence Voltaire : les circulations entre ces deux espaces sont certaines et à préserver.



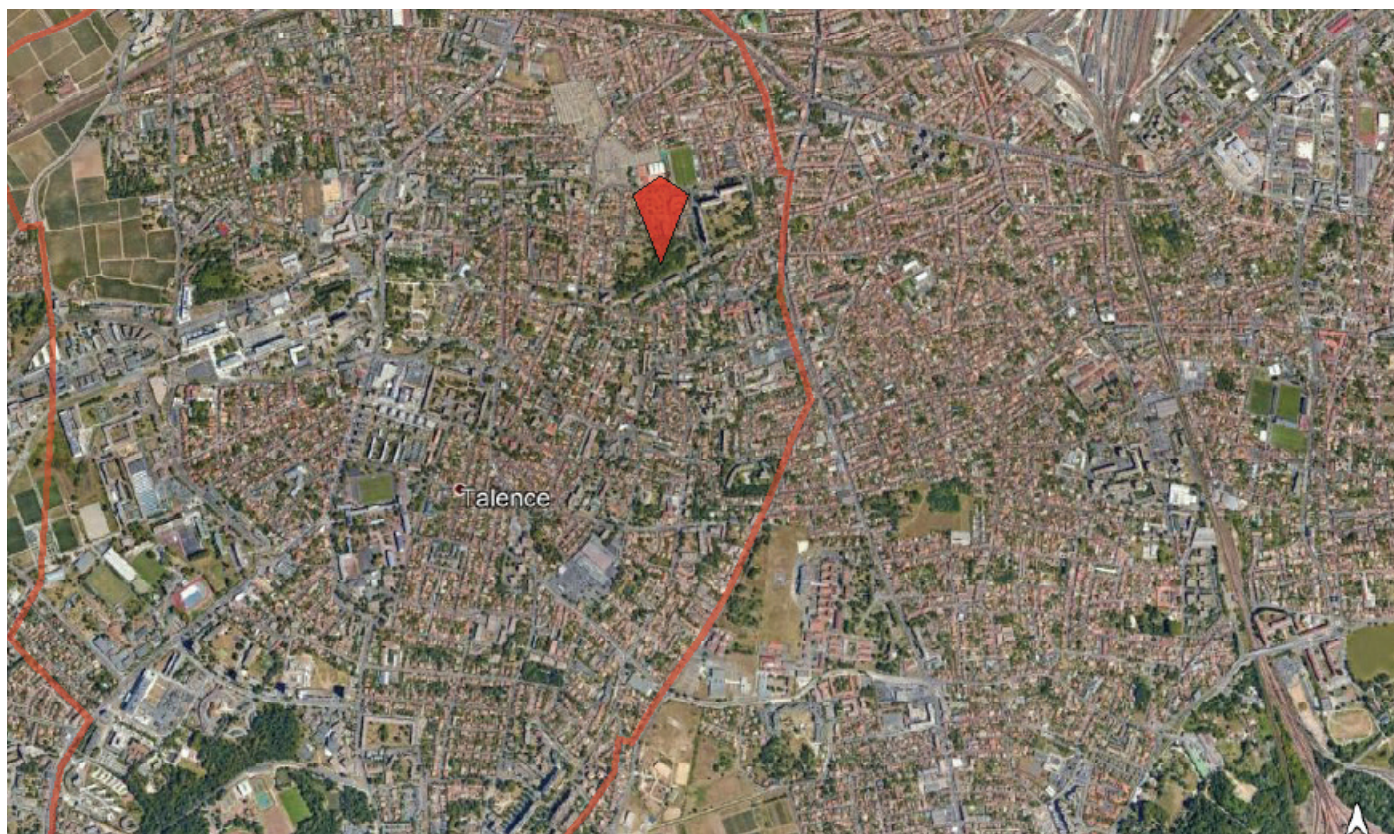


Figure n°2 : Localisation du site du parc Sourreil (2)



Figure n°3 : Localisation du site du parc Sourreil (3)



## 2.2 Descriptif des habitats au sein du site



Figure n°4 : Habitats inventoriés pour le site du parc Sourreil

Le site du parc Sourreil se caractérise par différents habitats, qui constituent autant de niches écologiques. Un habitat diffère physiquement et écologiquement des conditions environnantes. Ses caractéristiques (relief, nature du sol et de l'air, température, humidité, vent, etc.) créent une zone cohérente, et correspondent aux besoins vitaux d'animaux, de champignons ou de plantes (individu ou population).

Le parc est assez homogène dans les paysages qu'il présente. Pas de bâti, ni de zone humide ouverte, mais une belle surface boisée, de vieux arbres, et quelques espaces ouverts.

Il est possible de distinguer sur ce site :

### Des zones boisées

C'est l'habitat qui y couvre le plus de surface. Les arbres sont principalement des feuillus, on trouve également des conifères. Les structures des boisements sont variées. C'est un habitat naturel où la faune trouvera gîte et couvert, dans la continuité des boisements alentours.

On y observe du lierre, des buissons et des épineux (ronciers, sureaux, ou autres) qui forment un ensemble de micro-habitats particulièrement intéressants pour les petits passereaux (les fauvettes, par exemple). Les vieux arbres présentent des cavités qui peuvent héberger les oiseaux cavicoles. Les grandes ramures ou les écorces épaisses font autant d'habitats favorables pour se nourrir, se cacher, se reposer ou nicher. Mousses et lichens s'installent au gré de l'humidité, sur le tronc et les ramifications. L'arbre est aussi le domaine des insectes, ressource alimentaire pour les oiseaux.

Les insectes sont présents sur les arbres et arbustes, des racines aux feuilles. C'est sur le tronc d'un arbre que le lierre pousse (il s'en sert simplement de support : le lierre n'est pas un parasite), indispensable à l'alimentation de nombreux animaux et insectes de par sa floraison et fructification tardives.



Photo n°1 : Zone boisée © C. Bizien



Photo n°2 : Zone boisée - bois mort sur place © C. Bizien





Photo n°4 : Zone boisée - plantations  
© C. Bizien

Le bois mort laissé sur place (comme sur la photo n°3) est un élément très positif, et sera un micro-habitat favorable à la faune et la micro-faune. Des plantations ont également récemment été mises en place sur le parc.

### Zone ouvertes



Photo n°3 : Zone ouverte © C. Bizien

Les zones ouvertes sont importantes car ce sont des zones de nourrissage et de chasse (graines de fleurs ou fruits pour les granivores, insectes attirés par les fleurs et les végétaux). Ici, la zone au nord-ouest du site est la plus étendue. Elle est parsemée de quelques arbres plutôt âgés, et montre une lisière intéressante. Les lisières sont des milieux clefs, car on peut y observer à la fois les espèces de chacun des deux milieux (boisés et ouverts) plus celles qui affectionnent les zones de transition.

Un point de vigilance : en cas de fauche, si les restes de fauche restent sur place, ils enrichissent le sol en matière organique. Des sols plus riches deviennent favorables aux graminées, qui petit à petit prennent le dessus sur les fleurs sauvages (préférant les sols pauvres).

On observe sur ces zones des cheminements spontanés, qui montrent les passages d'usage, complémentaires des chemins officiels.





## III° L'INVENTAIRE NATURALISTE

### 3.1 Choix des taxons étudiés

#### 3.1.1 Les oiseaux



Photo n°7 : Sittelle torchepot  
© D. Godinou

L'intérêt d'un inventaire avifaunistique<sup>1</sup> est double.

D'abord en tant que bio-indicateur. Les oiseaux sont en effet des indicateurs de « l'état de santé » d'un site, du point de vue de la biodiversité, car ils sont le témoin de la qualité des milieux. Ils montrent par leur présence la disponibilité en ressources alimentaires (en fonction des espèces : insectes, baies, graines, etc.), et la présence de lieux favorables pour nicher. Ils effectuent leur cycle de vie sur un territoire assez étendu (de plusieurs kilomètres carrés au minimum), ce qui permet de travailler à l'échelle du paysage.

D'autre part, il est intéressant d'étudier les oiseaux, car ils constituent un patrimoine naturel réel, à l'heure où les espèces se raréfient, et où les populations au sein des espèces font de même (voir l'article du MNHN : <https://www.mnhn.fr/fr/recherche-expertise/actualites/printemps-2018-s-annonce-silencieux-campagnes-francaises>). Il est donc important de mettre également l'accent sur la préservation de la faune de proximité et des espèces communes.

---

1 Avifaunistique : Relatif à l'avifaune, ensemble des espèces d'oiseaux d'un milieu.

Certaines espèces ont des exigences particulières tant au niveau du régime alimentaire que de l'habitat, il s'agit là d'espèces dites spécialistes. On distinguera parmi elles les spécialistes des milieux forestiers, agricoles, humides et bâtis. Le programme STOC : Suivi Temporel des Oiseaux Communs mené par le Muséum National d'Histoire Naturelle met en exergue le déclin des populations d'oiseaux dites spécialistes (cf. Annexe 3).

À noter :

Plus la nidification d'un oiseau est certaine, plus son lien au site sera fort, et plus le site aura donc de l'importance en termes de biodiversité. Autrement dit : plus il y a d'oiseaux nicheurs, plus le site représente un habitat vital pour la faune. Dans le contexte actuel général, où la première cause de disparition de la biodiversité est la destruction - ou la moins bonne qualité - des habitats des animaux sauvages, c'est un point particulièrement important.

### 3.1.2 L'entomofaune



Photo n°8 : Azuré commun  
© C. Gans

Intérêt de l'étude de ces familles d'espèces :

Les insectes représentent plus de la moitié des espèces connues aujourd'hui. Étudier et comprendre la biodiversité, mesurer l'impact de l'homme sur elle, chercher à limiter cet impact nécessite donc de s'intéresser aux insectes.



Les insectes jouent un rôle essentiel à tout écosystème. Ils sont à la base de nombreuses chaînes alimentaires et sont directement en lien avec la qualité du milieu dans lequel ils évoluent. De plus, leur échelle de vie est bien plus restreinte que celles de plus gros animaux comme les oiseaux. En effet, si ces derniers donnent des informations pertinentes dans la compréhension des relations qu'entretient un site avec son environnement, les insectes permettent de recentrer l'étude sur les micro-habitats qui composent ce site.

Ici, le groupe étudié est celui des rhopalocères, ou "papillons de jour". Ils tiennent une place prépondérante pour la biodiversité de par leur activité pollinisatrice. Leur diversité est étroitement liée à la gestion du couvert végétal tout au long de l'année. Ainsi l'évolution du changement des pratiques peut se mesurer en partie par la diversité de certains groupes d'insectes.

La valeur économique mondiale de l'activité pollinisatrice des insectes, a été estimée à 153 milliards d'euros (programme Alarm, 2006-2009), soit 9,5 % en valeur de l'ensemble de la production alimentaire mondiale. Au-delà des bénéfices agricoles, les insectes pollinisateurs contribuent à la survie et à l'évolution de plus de 80% des espèces végétales.

## 3.2 Matériel et Méthode

L'inventaire permettant un état des lieux de la biodiversité du site s'est déroulé en deux passages : le premier le 5 mai, puis le second le 20 mai. Les relevés sont effectués à l'aide de l'application Naturalist, renvoyant à la base de données Faune-Aquitaine. Les observations sont consultables ensuite sur [www.faune-aquitaine.org](http://www.faune-aquitaine.org) et sur [www.faune-france.org](http://www.faune-france.org).

La richesse avifaunistique du site a été évaluée par des points d'écoute de 5 minutes. Les données seront d'autre part valorisées dans le programme EPOC : Estimation des Populations d'Oiseaux Communs (détail en annexes).

À partir des espèces recensées, de leur présence, de leur statut de protection, il devient possible de discerner les habitats pour lesquels il existe des enjeux de conservation ou de restauration.



The screenshot shows the homepage of the Faune France website. At the top, there is a navigation bar with the logo 'Faune France' and the URL 'www.faune-france.org'. Below the navigation bar, there is a main content area with a sidebar on the left. The sidebar contains a 'Consulter' menu with options like 'Les nouvelles', 'Les observations récentes', 'Les galeries sons et images', and 'Les cartes du moment'. The main content area features a headline: 'Plus d'une cinquantaine d'associations locales s'unissent, dans le cadre d'une gouvernance partagée, en faveur de la connaissance et la protection de la biodiversité.' Below this, there is a sub-headline: 'Elles vous proposent Faune-France : un outil pour consulter, contribuer, protéger !'. The main content is divided into two sections: 'Consulter' and 'Contribuer'. The 'Consulter' section describes the website as a naturalist portal with a rich database of over 30 million pieces of information, including photos, sound recordings, distribution maps, and national surveys. The 'Contribuer' section explains that users can record observations anywhere in France using the Naturalist mobile app or local portals, and that their contributions support national surveys and the EurobirdPortal and FaunaPyr.

Figure n°5 : Le site de Faune France

## 3.3 Résultats

Ce sont au total 23 espèces d'oiseaux qui ont été recensés sur le site du parc Sourreil.

Pour les papillons de jour, 8 espèces ont été observées sur le site.



Photo n°9 : Roitelet à triple bandeau  
© D. Godinou



Photo n°10 : Pic vert © D. Godinou



Photo n°11 : Fauvettes à tête noire © D. Godinou

23 espèces d'oiseaux

8 espèces de papillons de jour



### 3.3.1 Les oiseaux

23 espèces d'oiseaux ont été identifiées sur le site ou aux environs proches. Au regard de la superficie du parc et du contexte dans lequel il se trouve, il est déjà remarquable de pouvoir identifier autant d'espèces avec pas moins de 6 espèces nicheuses.

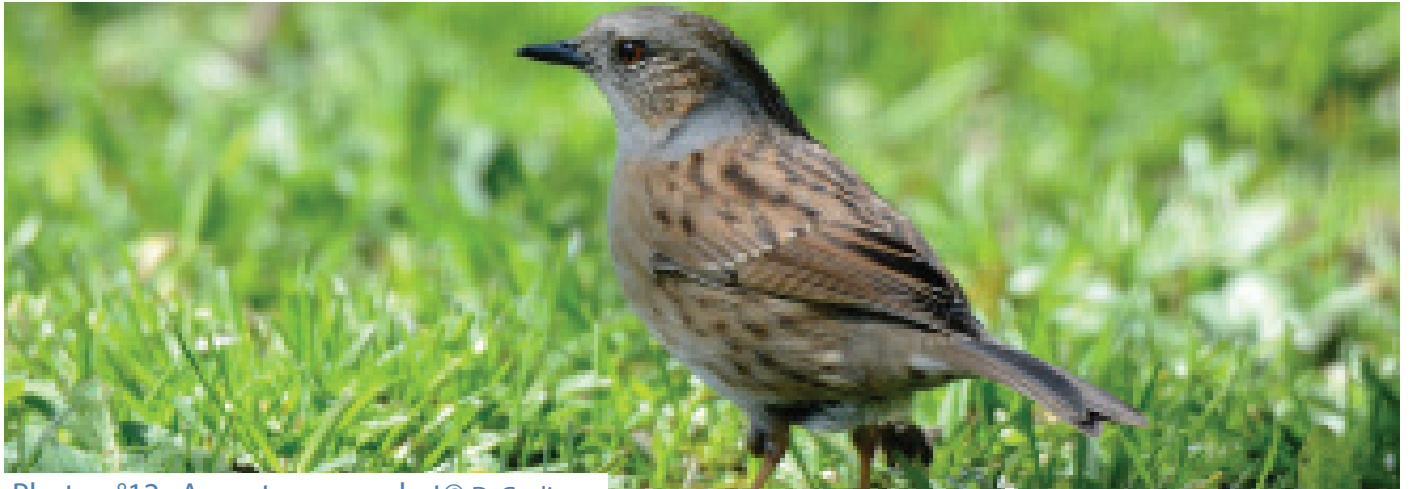


Photo n°12 : Accenteur mouchet© D. Godinou

Il apparaît que le parc est un réservoir de biodiversité pour les espèces communes, une halte non négligeable pour atteindre d'autres espaces de nature plus vastes. Les espèces communes arrivent à trouver suffisamment de ressources alimentaires en quantité et en diversité pour assurer la croissance d'une nichée.

Avec une pression d'observation plus forte, il serait intéressant de pouvoir analyser si pour les espèces nicheuses identifiées, les adultes mènent leur nichée jusqu'à l'envol, avoir davantage d'informations sur le nombre de petits et constater si deux ou trois nichées sont menées dans la saison.

Le tableau ci-joint permet d'appréhender les espèces d'oiseaux par affinité de milieu et ainsi pouvoir identifier les milieux sur lesquels il y a de forts enjeux de conservation ou de restauration.

La majorité des espèces recensées affectionnent les milieux boisés. Ceci retranscrit la présence d'une strate arborée importante avec des vieux sujets, des essences de feuillus et un bois mixte en termes d'âge. La présence de deux espèces de la famille des Picedés révèle bien la composition du bois. Bien que le Pic vert et le Pic épeiche recherchent de la nourriture au sol, ils se procurent aussi des insectes xylophages au cœur des essences vieillissantes de feuillus.

Les cavités qu'ils creusent en premier dans les troncs serviront à une multitude d'espèces pour effectuer leur nidification en toute quiétude, c'est le cas de la Sittelle Torche-pot, l'Étourneau sansonnet ou encore de la Mésange bleue, de la Mésange Charbonnière.

Les espèces liées au patrimoine bâti utilisent le site comme zone de chasse, c'est le cas pour le Martinet noir ou encore comme zone de nourrissage concernant le Moineau domestique ou encore la Tourterelle turque. Le Martinet noir niche dans les anfractuosités, sous les tuiles des hauts bâtiments en pierre, de retour en mai, ils survolent les parcs à la recherche d'insectes volants qui glanent en altitude. Le Moineau domestique utilise également les zones pavillonnaires pour nicher sous les tuiles, sous les tuiles faitières particulièrement.

Les espèces généralistes utilisent les zones ouvertes à la recherche de nourriture, elles peuvent aussi investir le parc pour se regrouper comme l'Étourneau sansonnet, qui apprécie les zones pourvues d'arbres pour former des dortoirs à l'approche de la saison hivernale.

Les suivis scientifiques menés depuis de nombreuses années par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), au travers de plusieurs programmes, dont le plus connu reste le programme STOC : Suivi Temporel des Oiseaux Communs, mettent en évidence la chute des populations d'oiseaux dites spécialistes des milieux agricoles, forestiers et bâtis. Il apparaît donc que le parc joue un rôle majeur dans la conservation de ces populations d'espèces liées au milieu forestier et bâti.

Espèces généralistes	Espèces du milieu boisé	Espèces du bâti
Corneille noire	Accenteur mouchet	Martinet noir
Étourneau sansonnet	Fauvette à tête noire	Moineau domestique
Pie bavarde	Grimpereau des jardins	Tourterelle turque
Pigeon biset domestique	Grive musicienne	
	Merle noir	
	Mésange à longue queue	
	Mésange bleue	
	Mésange charbonnière	
	Milan noir	
	Pic épeiche	
	Pic vert	
	Pigeon ramier	
	Roitelet à triple bandeau	
	Rougegorge familier	
	Sittelle torchepot	
	Verdier d'Europe	

Figure n°6 : Tableau d'affinité par milieu

Nom de l'espèce	Nom latin	Passage du 5 mai	Passage du 20 mai	Code Atlas	Statut de nidification
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	2		2	Nicheur possible
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2		1	Nicheur possible
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	7	4	13	Nicheur certain
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	4	6	4	Nicheur probable
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	4	1	4	Nicheur probable
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	1	2	4	Nicheur probable
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	18	20	4	Nicheur probable
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	6	8	12	Nicheur certain
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	4	2	4	Nicheur probable
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	1	3	12	Nicheur certain
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	7	9	12	Nicheur certain
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>		1	1	Nicheur possible
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	10	6	4	Nicheur probable
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1		1	Nicheur possible
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1		2	Nicheur possible
Pic vert	<i>Picus viridis</i>		1	4	Nicheur probable
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	8	3	12	Nicheur certain
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	17			
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	9	8	4	Nicheur probable
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>		1	4	Nicheur probable
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	6	1	12	Nicheur certain
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	1	1	4	Nicheur probable
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		2	4	Nicheur probable
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1		2	Nicheur possible

Figure n°7 : Statuts de nidification

Les oiseaux nicheurs des milieux forestiers constituent la richesse du site d'étude. Le site leur sert autant pour la recherche de nourriture que de lieu pour nicher.

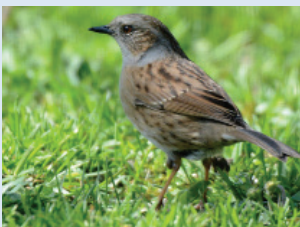
La plupart des oiseaux du site sont protégés. Le tableau exhaustif de leur statut de protection et de la dynamique d'évolution des populations se trouve en directement en suivant (p.22).



→ Pic épeiche

La diversité des espèces liées au milieu forestier témoigne de l'hétérogénéité des formes végétales présentes composées d'essences locales pour que ces espèces trouvent à la fois le gîte et le couvert.

Le **Pic vert** et le **Pic épeiche** sont des espèces qui ont besoin de grands arbres et de sujets âgés, souvent des arbres morts, pour trouver des cavités et ainsi pouvoir se nourrir et nicher en toute quiétude.



→ L'accenteur mouchet

La présence de l'**Accenteur mouchet** est notable, bien qu'il s'agisse d'une espèce capable d'investir un spectre d'habitat assez large, elle affectionne les boisements qui offrent une alternance de milieux ouverts et fermés mais dotés d'une strate buissonnante dense. Le parc offre à la fois des zones d'arbres suffisamment denses dans lesquelles les individus peuvent se réfugier et des zones ouvertes où ils pourront venir se nourrir au sol. Essentiellement insectivore au cours de la période de nourrissage des jeunes, il n'hésite pas à soulever la litière au sol pour y glaner quelques invertébrés et se rabattre sur des baies, des graines au cours des autres saisons. Le suivi des populations de cette espèce laisse apparaître un léger déclin. Ce peut s'expliquer par la destruction et le non renouvellement des strates buissonnantes dans lesquelles l'Accenteur mouchet pourra nicher en toute quiétude.



→ Mésange bleue

**Fauvette à tête noire, mésanges, Rougegorge familier, Verdier d'Europe** : autant de passereaux qui nous sont familiers. Certains voient leur population décliner, comme le Rougegorge familier ou encore le Verdier d'Europe. Il s'agit d'espèces recensées sur le site et que l'on va retrouver dans la strate buissonnante, arbustive, dense, comprise entre 1 m et 8 m. La plupart de ces espèces apprécient les petits arbustes et les ronciers pour faire leur nid à l'abri des prédateurs. Elles profitent, pour les espèces insectivores, des lisières pour se nourrir. Les granivores vont fréquenter buissons et herbes hautes. Elles sont sensibles aux effets de l'usage des pesticides qui vont directement ou indirectement détruire leurs ressources alimentaires à savoir les insectes. Des fauches courtes, fréquentes opérées dans le sous-bois ont une réelle incidence sur la destruction de leur habitat et réduisent la possibilité des couples de se reproduire sur place.



→ Fauvette à tête noire



→ Roitelet à triple bandeau

Le **Roitelet à triple bandeau**, est un oiseau discret, fréquentant les milieux boisés. Il affectionne les essences de conifères pour nicher et de préférence à plus de 10 m de hauteur. Malgré son petit gabarit, il ne pèse que 5,5 grammes. Il est capable de parcourir de longues distances pour se nourrir strictement d'insectes glanés sur les feuilles en lisière. Ces zones de chasse précisément délimitées limitent clairement la compétition avec d'autres espèces. L'alternance de différents milieux : arborés, arbustifs et herbacés est favorable à cette espèce.



La **Sittelle torchepot** est typique des essences de feuillus visitées en amont par les picidés, des vieux sujets qui présentent des cavités pour nicher. Elle continue de débarrasser les insectes de l'arbre par une chasse intensive le long des troncs jusqu'au sol. Bien que largement répandue sur le territoire européen de par sa capacité à investir différents types de milieux boisés, un léger déclin est noté pour cette espèce pourtant dite commune.

La **Grive musicienne** se caractérise par son chant fait de notes variées, claires et puissantes, répétées plusieurs fois. Liée au milieu forestier pour la reproduction, elle est capable de se satisfaire de petits bois et de bosquets même en milieu urbain. Comme pour d'autres espèces, elle apprécie les zones ouvertes pour s'alimenter en invertébrés et les zones plus denses pour y nicher. La présence de coquilles d'escargots cassées en mille morceaux contre un élément dur au sol type pierre ou tronc d'arbre est l'œuvre de la Grive musicienne pour diversifier ses repas. Les populations apparaissent stable malgré son classement d'espèce chassable.

Le **Grimpereau** des jardins est peu connu du public, il est adapté à une vie arboricole et plus précisément corticole. Ils se déplacent un peu à la façon des pics sur les troncs et les branches, de bas en haut, en s'aidant de leur queue comme stabilisateur. Il est étroitement lié aux boisements de feuillus, de sujets âgés aux écorces craquelées dans lesquelles il chassera prioritairement de petites araignées grâce à leur bec pointu.

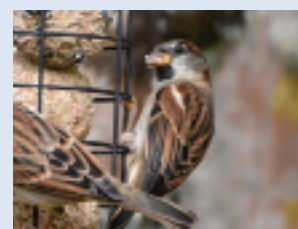
Le **Verdier d'Europe** n'est pas un solitaire, il vit en groupe et affectionne les lisières aux bandes non fauchées pour glaner des graines. C'est une espèce qui apprécie les boisements mixtes composés d'essences produisant des graines à l'image du Tilleul. Les bandes non fauchées sont appréciées, elles permettent aux individus d'accéder à une riche palette de graines.



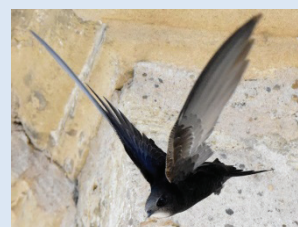
→ Sittelle torchepot



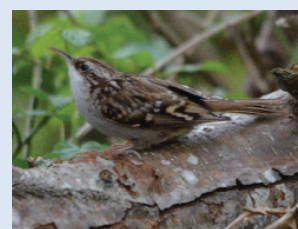
→ Grive musicienne



→ Moineau domestique



→ Martinet noir



→ Grimpereau des jardins



→ Verdier d'Europe



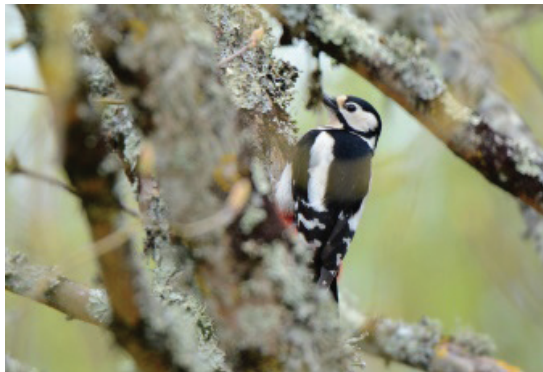
Milieu de boisement



→ Sittelle torchepot



→ Mésange bleue



→ Pic épeiche



→ Grimpereau des jardins



→ Roitelet à triple bandeau



→ Grive musicienne



→ Mésange à longue queue



→ Pic vert





→ Accenteur mouchet



→ Moineau domestique



→ Martinet noir



→ Mésange bleue



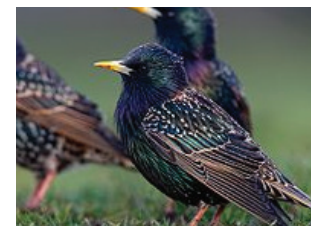
→ Verdier d'Europe



→ Corneille noire



→ Pie bavarde



→ Etourneau sansonnet



Milieu ouvert (*zone de chasse utilisée ici par les oiseaux généralistes, du milieu bâti et des parcs et jardins*)



Nom de l'espèce	Nom latin	Directive oiseaux	Espèce protégée	Liste rouge France	Tendance nationale
<b>Accenteur mouchet</b>	<i>Prunella modularis</i>	An. II	Oui	LC	↓
<b>Corneille noire</b>	<i>Corvus corone</i>	An. II	Non	LC	→
<b>Étourneau sansonnet</b>	<i>Sturnus vulgaris</i>	An. II	Non	LC	→
<b>Fauvette à tête noire</b>	<i>Sylvia atricapilla</i>	x	Oui	LC	↑
<b>Grimpereau des jardins</b>	<i>Certhia brachydactyla</i>	x	Oui	LC	→
<b>Grive musicienne</b>	<i>Turdus philomelos</i>	An. II	Non	LC	→
<b>Martinet noir</b>	<i>Apus apus</i>	x	Oui	NT	↓
<b>Merle noir</b>	<i>Turdus merula</i>	An. II	Non	LC	→
<b>Mésange à longue queue</b>	<i>Aegithalos caudatus</i>	An. III	Oui	LC	→
<b>Mésange bleue</b>	<i>Cyanistes caeruleus</i>	x	Oui	LC	→
<b>Mésange charbonnière</b>	<i>Parus major</i>	An. II	Oui	LC	→
<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>	An. I	Oui	LC	→
<b>Moineau domestique</b>	<i>Passer domesticus</i>		Oui	LC	→
<b>Pic épeiche</b>	<i>Dendrocopos major</i>	An. II	Oui	LC	↑
<b>Pic vert</b>	<i>Picus viridis</i>	x	Oui	LC	↓
<b>Pie bavarde</b>	<i>Pica pica</i>	An. II	Non	LC	→
<b>Pigeon biset domestique</b>	<i>Columba livia f. domestica</i>	An. II et III	Non	-	→
<b>Pigeon ramier</b>	<i>Columba palumbus</i>	An. II et III	Non	LC	↑
<b>Roitelet à triple bandeau</b>	<i>Regulus ignicapilla</i>	x	Oui	LC	→
<b>Rougegorge familier</b>	<i>Erithacus rubecula</i>	An. II	Oui	LC	↓
<b>Sittelle torchepot</b>	<i>Sitta europaea</i>	x	Oui	LC	↓
<b>Tourterelle turque</b>	<i>Streptopelia decaocto</i>	An. II	Non	LC	→
<b>Verdier d'Europe</b>	<i>Carduelis chloris</i>	An. II	Oui	VU	↓

Figure n°8 : Tableau des statuts de protection des espèces du site (Source : INPN)

Même si les espèces recensées sont communes, il apparaît clairement que leurs populations sont fragiles et c'est petit à petit que les déclin s'observent. Quelques espèces ont des tendances à la hausse, le Pic épeiche par exemple, mais ceci peut se nuancer s'il est reconsidéré les tendances à l'échelle européenne.

Le déclin des fringillidés dont fait partie le Verdier d'Europe continue de se marquer à une vitesse non négligeable. Il est passé en dix ans d'espèce à préoccupation mineure à vulnérable.

Le parc de Sourreil a donc un vrai rôle à jouer pour conserver ces espèces et leur permettre de pérenniser leurs populations sur place par le maintien et le renforcement de la qualité de leur habitat.

Nom de l'espèce	Nom latin	Rareté
<b>Accenteur mouchet</b>	<i>Prunella modularis</i>	Commun
<b>Corneille noire</b>	<i>Corvus corone</i>	Très commun
<b>Étourneau sansonnet</b>	<i>Sturnus vulgaris</i>	Très commun
<b>Fauvette à tête noire</b>	<i>Sylvia atricapilla</i>	Très commun
<b>Grimpereau des jardins</b>	<i>Certhia brachydactyla</i>	Très commun
<b>Grive musicienne</b>	<i>Turdus philomelos</i>	Très commun
<b>Martinet noir</b>	<i>Apus apus</i>	Très commun
<b>Merle noir</b>	<i>Turdus merula</i>	Très commun
<b>Mésange à longue queue</b>	<i>Aegithalos caudatus</i>	Très commun
<b>Mésange bleue</b>	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Très commun
<b>Mésange charbonnière</b>	<i>Parus major</i>	Très commun
<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>	Très commun
<b>Moineau domestique</b>	<i>Passer domesticus</i>	Très commun
<b>Pic épeiche</b>	<i>Dendrocopos major</i>	Commun
<b>Pic vert</b>	<i>Picus viridis</i>	Très commun
<b>Pie bavarde</b>	<i>Pica pica</i>	Très commun
<b>Pigeon biset domestique</b>	<i>Columba livia f. domestica</i>	Très commun
<b>Pigeon ramier</b>	<i>Columba palumbus</i>	Très commun
<b>Roitelet à triple bandeau</b>	<i>Regulus ignicapilla</i>	Commun
<b>Rougegorge familier</b>	<i>Erithacus rubecula</i>	Très commun
<b>Sittelle torchepot</b>	<i>Sitta europaea</i>	Très commun
<b>Tourterelle turque</b>	<i>Streptopelia decaocto</i>	Très commun
<b>Verdier d'Europe</b>	<i>Carduelis chloris</i>	Très commun

Figure n°9 : Tableau de rareté des espèces en Aquitaine



### 3.3.2 Les insectes : papillons de jour

Les 8 espèces recensées sur le site font partie du cortège classique que l'on rencontre dans un parc urbain, là encore la présence de la strate arborée est un refuge pour ces espèces et les espaces de lisières offrent des zones intéressantes de refuge pour des espèces comme le Tircis. Néanmoins, il s'agit d'un cortège un peu faible qui peut être étoffé par une plus grande pression d'observation mais surtout le renforcement de la strate arbustive et de zones herbacées fauchées tardivement pour laisser apparaître en lisière des plantes hôtes comme les orties, très intéressantes pour les chenilles de Vulcain, des piérides, du Paon du Jour.

La présence de papillon est directement corrélée à celle des fleurs. Il serait intéressant de poursuivre le suivi dans le temps pour mesurer l'évolution de leur diversité en fonction de l'évolution des pratiques.

Espèce	Nombre
Azuré commun	1
Azuré des nerpruns	1
Cuivré commun	1
Piéride de la rave	2
Piéride du chou	1
Robert-le-diable (C-blanc)	1
Tircis	17
Vulcain	1

Figure n°10 : Tableau des espèces de papillon de jour

Quelques exemples :



Photo n°13 : Tircis © Wikimedia

Le Tircis (*Parargeaegeria*) est un papillon assez commun des bois et des haies, des endroits ensoleillés dans les clairières et le long des lisières...

C'est un des premiers papillons à être observé au printemps et un des derniers à être vu à l'automne. Le dessus de l'aile antérieure est brun foncé avec plusieurs taches orange ou jaune (qui sont plus grandes chez la femelle), on peut aussi voir une ocelle apicale noire, pupillé de blanc.

Il est facilement reconnaissable, le mâle a un comportement très territorial, il se pose sur un poste de guet et chasse tous ces concurrents qui pénètrent dans son domaine vital.

L'adulte se nourrit des écoulements de sève et du suc des fruits avancés. Les chenilles se nourrissent de tout type de graminées. Ce régime alimentaire lui permet d'évoluer même en milieu urbain pourvu qu'il y est un boisement suffisamment dense. C'est le cas pour le parc Sourreil.



Le Cuivré commun se caractérise par le dessus des ailes antérieures est cuivre, plus ou moins marqué de marron alors que les ailes postérieures sont marron bordées d'une large bande cuivre.

Il existe plusieurs sous-espèces qui demandent une détermination plus fine.

Ses plantes hôtes privilégiées des Rumex (ou oseilles sauvages) : Rumex longifolius (patience à longues feuilles), Rumex crispus (oseille crépue) et Rumex acetosa (oseille commune). C'est une espèce typique des friches.

Dans le parc il y a des zones de lisières un petit peu denses dans lesquelles il peut se réfugier, c'est une espèce intéressante à suivre pour voir si elle effectue l'intégralité de son cycle biologique sur place ou si le parc est colonisé par des individus provenant d'espaces extérieurs au parc.

### 3.3.3 Autres espèces

Nom espèce	Nom scientifique	Groupe taxonomique	Nombre
Drap mortuaire	<i>Oxythyrea funesta</i>	Coléoptères	1
Chrysolina bankii	<i>Chrysolina bankii</i>	Coléoptères	1
Anthrenus verbasci	<i>Anthrenus verbasci</i>	Coléoptères	3
Apis (Apis) mellifera	<i>Apis (Apis) mellifera</i>	Hyménoptères	20
Syrphe porte-plume	<i>Sphaerophoria scripta</i>	Diptères	2
Myathropa florea	<i>Myathropa florea</i>	Diptères	1
Syrphe ceinturé	<i>Episyrphus balteatus</i>	Diptères	1
Syrphe ceinturé	<i>Episyrphus balteatus</i>	Diptères	5
Adela australis	<i>Adela australis</i>	Papillons de nuit	1
Graphosoma italicum	<i>Punaises</i>	Pentatomidae	1
Dolycoris baccarum	<i>Punaises</i>	Pentatomidae	1
Graphosoma italicum	<i>Punaises</i>	Pentatomidae	6
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Reptiles	1

Figure n°11 : Tableau des autres espèces contactées

D'autres insectes ont été observés, ils sont liés pour beaucoup à la strate de graminées et jouent un rôle dans la pollinisation des plantes notamment la nuit, c'est le cas des papillons mais aussi de punaises et de coléoptères. Une ruche d'abeilles domestiques ne doit pas être très loin au regard du nombre important d'individus observés, ceci peut se révéler une source de concurrence non négligeable pour les espèces d'abeilles sauvages. Cette liste est étroitement liée à la diversité de ressources dans la strate herbacée et à cet effet lisière qui confère même sur de faibles surfaces une alternance de milieux ouverts et fermés procurant gîte et couvert à de nombreuses espèces.

## À RETENIR

Le parc de Sourreil se trouve dans un environnement très minéral et pour autant il arrive à abriter un certain d'espèces communes, qui ont un rôle important dans le maintien d'écosystèmes à de petites échelles.

Le cortège d'oiseaux présent est majoritairement lié à la strate arborée du site, et au fait que ce boisement est composé d'essences indigènes à la région, des sujets âgés dotés de cavités indispensables pour la nidification de plusieurs espèces et ces mêmes sujets âgés procurent des ressources infinies pour les picidés.

L'étude des tendances des évolutions des populations démontre clairement un déclin même pour des espèces considérées comme très communes à l'image du Rougegorge familier ou du Verdier d'Europe.

L'alternance de milieux ouverts offre des effets lisières intéressants à exploiter pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux qui trouvent là des espaces de chasse et des refuges pour se calfeutrer à l'abri de prédateurs, de tout type de dérangements.

Les suivis de ces populations d'oiseaux et d'insectes permettraient de mieux comprendre le rôle du parc dans cette matrice urbaine, de mesurer à quel point il représente un réservoir ou un lieu de passage non-négligable pour la faune. Incidemment, la typologie de la matrice urbaine dans un rayon proche abrite une diversité d'espèces liées au bâti, au réseau de jardins qui forment des corridors en pas japonais par lesquels des espèces peuvent encore transiter pour la recherche de nourriture et de partenaires durant la saison de reproduction.



## IV° PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

L'ambition est de mettre en place des actions de gestion renforçant la biodiversité déjà présente et de les mettre en valeur auprès des visiteurs.

Il est possible de renforcer le rôle écologique du site pour la faune sauvage, en faisant en sorte que les insectes et les oiseaux puissent y passer davantage d'étapes de leur cycle de vie (nourrissage, reproduction, etc.); c'est-à-dire en renforçant, pour eux, « le gîte et le couvert ». Pour les oiseaux, il s'agit souvent de consolider la strate arbustive et de mettre à disposition naturellement insectes, graines et fruits. Pour les insectes, les plantes herbacées sont à la fois leur habitat et leur source de nourriture : ainsi, travailler la fauche et les espèces végétales présentes sur site pour qu'elles soient les plus locales possibles sont les deux principales clefs d'entrée.

### 4.1 Les points forts du site

> C'est une grande zone naturelle au coeur d'un tissu urbain. C'est donc un réservoir de biodiversité, et un habitat-refuge pour les espèces de la zone.

> Le boisement, étendu et possédant des vieux arbres ayant des cavités; des arbres morts sur pied ou du bois mort au sol; quelques zones arbustives se développant au pied des arbres.

> Les zones ouvertes qui sont en gestion différenciée : certaines zones ne sont pas fauchées, ou fauchées tardivement.

Ces atouts sont à conserver. La conservation des milieux et des pratiques bénéfiques est la première des actions à mener.

### 4.2 Actions techniques par fiches

OBJECTIFS	ACTIONS	PAGE
Préserver les atouts : fiche transversale	Calendrier annuel des périodes d'intervention pour des travaux d'aménagement ou de gestion	28-29
Accueillir davantage de nature sauvage	La fauche tardive	30
	La strate arbustive : haies et buissons	31-32
	Gestion du bois mort et élagage	33
	Les cheminements dans le parc	34
	Les trames vertes autour du parc	35
Sensibiliser les visiteurs	Poser des panneaux d'information sur la faune	36
	Créer une/des zone(s) d'écoute (oiseaux) et d'observation (insectes)	37

## Calendrier annuel des périodes d'intervention pour des travaux d'aménagement ou de gestion

Ce tableau indique, à titre informatif, les périodes conseillées et déconseillées en cas de travaux ou d'entretien des végétaux.

ENJEUX	NATURE DES TRAVAUX	JAN.	FÉV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN
Chiroptères	Travaux de nuit	T	T	T	E	E	E
Amphibiens	Entretien de la mare : végétation et curage	F	T	E	E	E	E
Reptiles	Débroussaillage	F	F	F T	E	E	E
Insectes, flore	Une fauche tardive			F T	T	E	E
Insectes, flore	Deux fauches annuelles				T	E	E
Oiseaux nicheurs chiroptères	Coupes d'arbres	T	T	E	E	E	E
Oiseaux nicheurs chiroptères	Elagage		T	E	E	E	E
Oiseaux nicheurs	Taille des haies	F	F	E	E	E	E
Oiseaux nicheurs	Entretien des nicheris	F	F	E	E	E	E
Flore	Plantation de haies		F	F			
Flore	Semis prairies			F	F	F	
Synthèse	Gros travaux	F	F	E	E	E	E

**E** Sensibilité forte  
Eviter les travaux

**T** Sensibilité moyenne  
Travaux possibles  
avec avis écologie

**F** Sensibilité faible  
Favorable

ENJEUX	NATURE DES TRAVAUX	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Chiroptères	Travaux de nuit	E	E	T	T F	F T	T
Amphibiens	Entretien de la mare : végétation et curage	E	T	T	F	F	F
Reptiles	Débroussaillage	E	E	E	T	F	F
Insectes, flore	Une fauche tardive	E	T				
Insectes, flore	Deux fauches annuelles	E	T				
Oiseaux nicheurs chiroptères	Coupes d'arbres	E	T	F	F	F	T
Oiseaux nicheurs chiroptères	Elagage	E	E				
Oiseaux nicheurs	Taille des haies	E	E	T	F	F	F
Oiseaux nicheurs	Entretien des nichoirs	E	E	F	F	F	F
Flore	Plantation de haies				F	F	
Flore	Semis prairies						
Synthèse	Gros travaux	E	E	F	F	F	F

**E** Sensibilité forte  
Eviter les travaux

**T** Sensibilité moyenne  
Travaux possibles  
avec avis écologie

**F** Sensibilité faible  
Favorable



## La fauche tardive

### ÉTAT DES LIEUX



Photo n°15 : Herbes hautes  
© N. Mokuenko

Une première chose à faire pour améliorer la prise en compte de la biodiversité est de maintenir les pratiques positives déjà en place.

Il ne s'agit ainsi de **conserver la gestion actuelle des espaces ouverts**. Quelques conseils génériques pour compléter au besoin :

### ÉLÉMENTS DE GESTION

#### Fréquence :

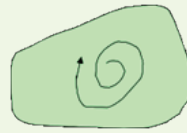
La gestion différenciée consiste à affecter une fréquence de tonte est adaptée à l'usage voulu pour chaque espace.

**Cheminements et espaces « vitrine »** : tonte chaque quinzaine.

**Espaces intermédiaires** : une tonte par trimestre.

**Espaces peu utilisés** : une tonte en mars, une entre octobre/nov.; voire uniquement une fauche annuelle en octobre. Ou encore : laisser des zones en développement libre, sans intervention.

#### Méthode de tonte :



Fauchage de l'intérieur vers l'extérieur :

Il est préférable de ne pas procéder à un fauchage centripète qui concentre les insectes au centre de la surface fauchée et les élimine en fin de parcours. Pratiquer au contraire un fauchage centrifuge (de l'intérieur vers l'extérieur) qui repousse les insectes vers les zones périphériques qui ne sont pas fauchées.

Laisser ce type d'espace permettra d'attirer insectes et oiseaux granivores. L'important est d'avoir une mosaïque de milieux, plusieurs hauteurs de fauches différentes.

Voir le calendrier annuel d'intervention (en amont des fiches) préconisant les périodes les plus favorables pour entretenir ou aménager les lieux.

#### Exporter la fauche :

Un élément peu connu, mais qui permet de ne pas enrichir le sol qui vient d'être tondu. En effet, les sols pauvres sont importants. Ils sont de plus en plus rares, et ce sont eux qui permettent aux fleurs de se développer spontanément. Les sols riches, eux, sont favorables aux graminées. Pour accueillir des pollinisateurs, il est favorable de favoriser la présence de fleurs spontanées, et donc de sol pauvres, ce qui implique d'exporter la fauche.



Photo n°14 : Vulcain  
© Wikimedia

## La strate arbustive : haies champêtres et buissons

### ETAT DES LIEUX

Le parc ne possède pas à proprement parler de haies, mais les arbustes peuvent s'y développer, souvent au pied des arbres. **Cette gestion est très positive** pour la petite faune, la strate arbustive est souvent celle qui manque, alors qu'elle fournit des cachettes et de la nourriture.



Photo n°16 : Houx et fragon  
© C. Bizien

Une des premières choses à faire est de continuer à pratiquer cette gestion, et l'encourager sur tous les îlots d'arbres existants dans la zone boisée, quitte à en créer de nouveaux.

### PLANTATION

Il est intéressant d'étoffer la strate arbustive en **plantant des essences locales**. Le Sureaux, le Noisetier, le Cornouiller, la Bryone, l'Eglantier, sont des essences favorables à la faune locale. Une haie variée en termes d'essences, de hauteur et de densité de feuillage est particulièrement intéressante. Quelques autres exemples d'essences : aubépine, bourdaine, buis, charme, chèvrefeuille des haies, etc. Le long des clôtures, on peut penser à planter des plantes grimpantes: chèvrefeuille, glycine, vigne vierge...

Pour planter, travailler le sol longtemps à l'avance (3 à 6 mois). Préférez les jeunes plants (1 à 2 ans), moins coûteux et à plus fort potentiel de reprise et de croissance. Ne laissez pas les

racines nues à l'air libre, elles se dessécheraient en quelques minutes. La plantation doit être effectuée, en automne ou en hiver, lorsque le sol est suffisamment ressuyé et qu'il ne gèle pas. Pour limiter la concurrence des herbes et améliorer la croissance, il est utile de couvrir le sol au moins la première année. Une fois l'arbre bien établi dans son nouveau sol, garder le pied enherbé est une bonne chose : cela crée une continuité de verdure pour les insectes qui transitent du sol au tronc.

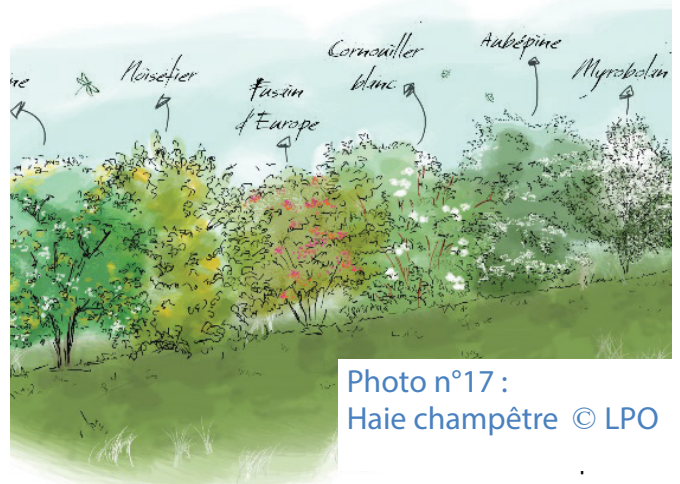


Photo n°17 :  
Haie champêtre © LPO

Ne pas enlever systématiquement les ronces, le lierre ou autres plantes poussant naturellement permettra à la strate arbustive de se reconstruire de façon rapide et pérenne. Le lierre n'est pas nocif pour l'arbre, et il faut veiller à contenir les ronces dans l'espace souhaité.

Les haies jouent un rôle en tant que tel, en terme **d'habitat et de zone de nourrissage**, mais aussi comme **cheminement** pour aller d'un point à un autre. Elles permettent de renforcer les continuités écologiques. C'est le sens de cette proposition.

Pour la localisation de ces haies, il est possible de s'appuyer sur la proposition faite en 2019 lors d'un conseil de quartier (voir page suivante).



## La strate arbustive : haies champêtres et buissons (suite)



Figure n°12 : Emplacement des haies - carte de la mairie

En vert clair : les emplacements des 3 haies suggérées lors d'un conseil de quartier en 2019. Une association avait alors proposé de réaliser ces plantations, et avait soumis sa candidature au vote d'un budget participatif.

Il est possible de reprendre cette piste, en encourageant la plantation de haie champêtre le long du muret au nord (en ménageant des passages en lien avec les passages spontanés des usagers), ainsi que le long du grillage à l'est, et sur la butte qui longe le parc au sud.

Photo n°18 : Zone envisageable pour pose de nichoir à Effraie. Crédit : A. Theillout



## Gestion du bois et du sous-bois

### ÉTAT DES LIEUX

L'élagage est pris en charge, soit en interne soit par une société extérieure. Voici quelques conseils généraux.

Le site possède une grande diversité d'arbres, dans un boisement fourni, relativement âgé : ce milieu est à **conserver**. Il en va de même pour tous les arbres âgés du site.

### ÉLÉMENTS DE GESTION

L'élément essentiel est de **ne pas effectuer de manipulation ou d'élagage entre mars et octobre**, (sauf, bien entendu, en cas de danger direct) car c'est le créneau de reproduction de l'avifaune et une saison de grande importance pour la pérennité de beaucoup d'espèces.



Photo n°19 : Arbres  
© C. Bizien

Un autre élément clef dans la gestion du bois est le devenir du bois mort : l'idéal est de **garder le bois mort sur place**. Les branches ou éléments tombés/taillés sont à laisser – dans la mesure du possible - se décomposer complètement sur place. **Former des tas de branchages** est à la fois simple et très bénéfique pour la petite faune. Ils seront le support de

développement d'insectes xylophages (mangeurs de bois mort), seront des abris pour la petite faune, et nourriront le sol.

Pour les arbres mort, le mieux est de **conserver le bois mort sur pied le plus possible**. On peut couper le houppier et garder le tronc et les branches non-dangereuses. Ils serviront d'abris, non seulement aux insectes décrits précédemment, mais aussi aux chauves-souris. Certaines espèces arboricoles peuvent choisir pour gîte une écorce décollée ou un trou de pic.



Photo n°20 : Arbre totem © C. Bizien

Les arbres morts apportent également une source de nourriture pour les oiseaux insectivores et certaines chauves-souris.

Pour conserver un arbre sur pied, malgré une branche dangereuse, il est possible de mettre en place un zonage, comme sur la photo n°20.



Photo n°21 : Zonage © Bdx ma ville



## Les cheminements sur le site

### ÉTAT DES LIEUX

Les cheminements principaux sont entretenus par une tonte, et des cheminements secondaires apparaissent spontanément, du fait du passage des usagers.

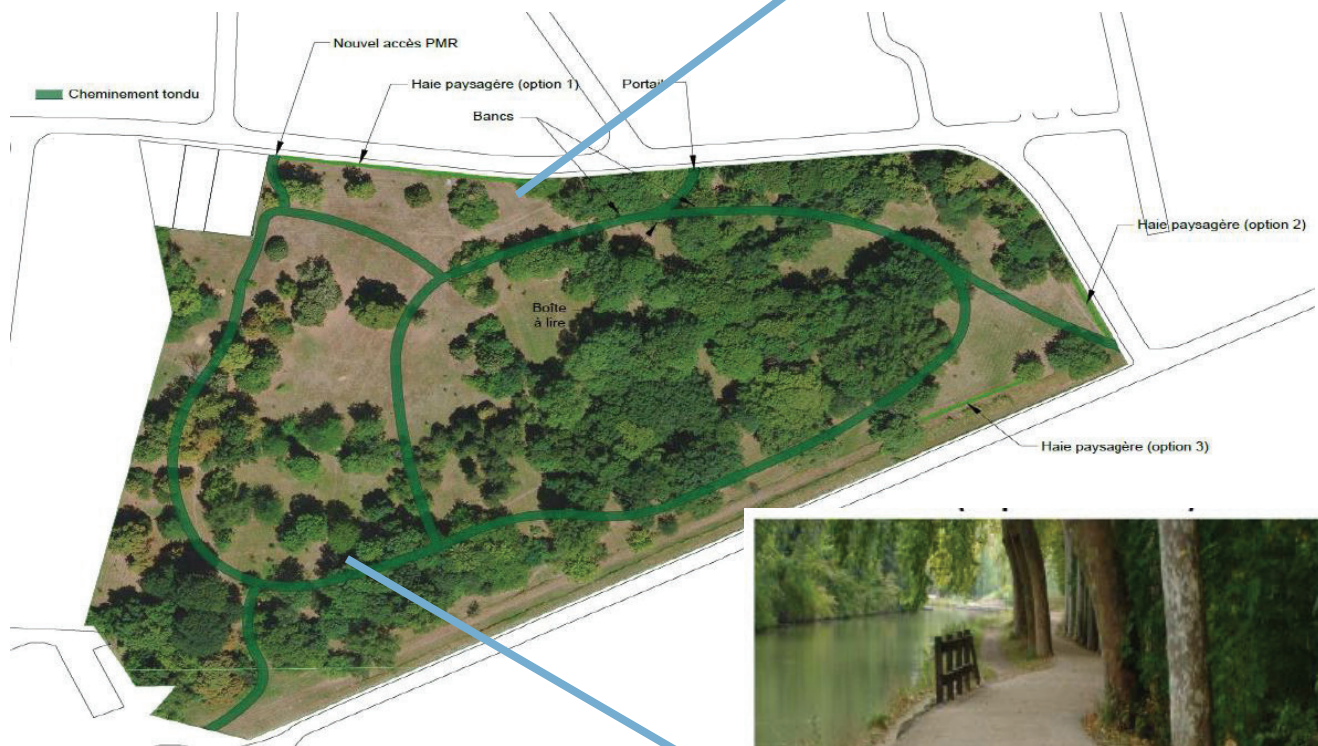
### AMÉNAGEMENTS ENVISAGEABLES

Si l'on souhaite renforcer l'aménagement du site, en particulier pour l'accès des PMR, tout en restant sur un aspect naturel, on peut envisager de poser un enrobage sur les cheminements principaux. Ainsi, l'entretien par la tonte se déporterait sur les cheminements secondaires.

### Tonte pour cheminements secondaires



Figure n°13 : Cheminements - carte de la mairie



Enrobé «grave émulsion calcaire» pour les cheminements principaux (revêtement perméable)



## Les trames vertes autour du site

### ÉTAT DES LIEUX

Le parc Sourreil jouant un rôle de réservoir de biodiversité au sein de la matrice urbaine environnante, la question des trames de déplacement terrestre est particulièrement intéressante. Le côté sud possède déjà une clôture perméable.

### ÉLÉMENTS DE GESTION

Il est possible de renforcer la perméabilité des trois autres bordures du parc. Au nord, en bleu sur la Figure 14, il est envisageable de percer des passages dans le muret, qui seraient profitables à la faune comme aux hommes.

En jaune, figure le linéaire d'une clôture infranchissable pour une certaine petite faune (les hérissons notamment). L'ajout de plantes grimpantes pourrait aider certains animaux à franchir l'obstacle, le plus efficace restant de percer des passages pour la petite faune.

En rouge, le travail est à effectuer avec les particuliers, dont le jardin touche le parc. Sensibiliser sur les bienfaits de la circulation de la petite faune peut aider ou inciter à mettre des actions en place.

Enfin, les deux flèches jaunes sont deux passages clefs vers d'autres réservoirs, notamment le parc de la résidence Voltaire.



Figure n°14 : Les trames vertes



## Poser des panneaux d'information

### ÉTAT DES LIEUX

Le site comprend déjà des aménagements, mais pas de panneaux d'informations. Ainsi les suggestions suivantes sont à discuter conjointement, pour s'insérer harmonieusement dans l'ensemble des informations déjà en place.

### ÉLÉMENTS D'AMÉNAGEMENT

On peut imaginer poser un panneau à l'entrée du site avec une vue générale du site et ses caractéristiques, notamment en termes d'avifaune.

Et d'autre part, poser de plus petits panneaux pour attirer çà et là l'attention du visiteur sur les observations qu'il pourrait faire. Il est possible d'y associer des QR codes qui renvoient aux chants des oiseaux.

Pour information, des modèles de panneau sont à retrouver sur le site :

<https://www.pic-bois.com/savoir-faire/projets-et-etudes-techniques.html>

Des aménagements autres peuvent venir embellir le site, en gardant un objectif pédagogique :

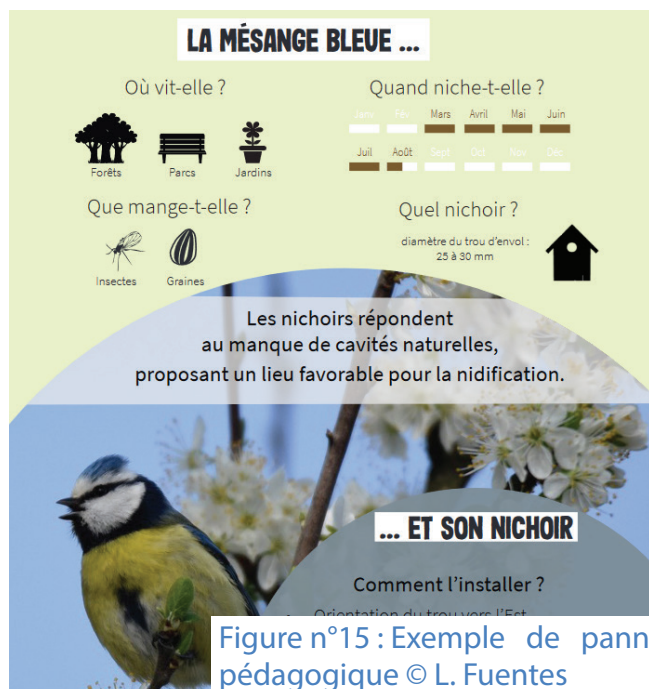
- Un grand hôtel à insecte, dont la construction peut être réalisée avec le public au cours d'un atelier.

- Une spirale de biodiversité est aussi une option.



Photo n°22 : Exemple de spirale © Refuges

Il s'agit d'une spirale de terre et de pierres, sur laquelle poussent des plantes aromatiques. Dans la structure est cachée une série d'abris pour la faune : tuiles retournées, nichoirs, etc.



**LA MÉSANGE BLEUE ...**

Où vit-elle ?  
Forêts Parcs Jardins

Quand niche-t-elle ?  
Janv. Fév. Mars Avril Mai Juin  
Juil. Août Sept. Oct. Nov. Dec.

Que mange-t-elle ?  
Insectes Graines

Quel nichoir ?  
diamètre du trou d'envol : 25 à 30 mm

Les nichoirs répondent au manque de cavités naturelles, proposant un lieu favorable pour la nidification.

**... ET SON NICHOR**

Comment l'installer ?  
Orientation du trou vers l'Est

Figure n°15 : Exemple de panneau pédagogique © L. Fuentes

## Définir une zone d'écoute et des zones d'observation

### ÉTAT DES LIEUX

Matérialiser des zones particulièrement intéressantes pour l'observation naturaliste peut encourager les usagers à prêter attention à la faune du site. De même, les suggestions suivantes sont à discuter conjointement, pour s'insérer harmonieusement dans les aménagements déjà en place.

### ÉLÉMENTS D'AMÉNAGEMENT

Dans la continuité de la fiche pédagogique n°1, pour aller plus loin que l'affichage, on peut imaginer la création de points d'intérêt.

Une « zone d'écoute » des passereaux chanteurs, par exemple. L'on peut profiter de la présence des boisements, dans lesquels vivent les passereaux et d'où ils chantent particulièrement au printemps.

Il s'agirait d'une petite plateforme symbolique sur laquelle monter, avec un pupitre et un panneau d'information montrant les principaux passereaux présents sur le site ou autour du point d'intérêt.

Un QR code associé à chaque oiseau mentionné permettrait d'envoyer à son chant, une fois scanné par un smartphone.

La même chose peut s'imaginer par rapport à une « Zone d'observation » des insectes ; avec une petite plateforme et un panneau interactif qui invite à aller observer les insectes sur une zone.

Ces aménagements pourraient être utilisés par des enfants ou des adultes, en autonomie.

Des modèles de panneau sont à retrouver sur le site :

<https://www.pic-bois.com/savoir-faire/projets-et-etudes-techniques.html>



Figure n°16 : Schéma plateforme d'observation  
© C. Bizien

## V° CONCLUSION GÉNÉRALE

Le site du parc Sourreil présente un intérêt certain d'un point de vue biodiversité, de plus il est un bon vecteur de sensibilisation puisqu'il accueille des usagers, souvent voisins. Il est situé au sein d'un environnement nettement urbanisé; et représente ainsi un lieu de valeur tant pour la faune sauvage que pour les habitants, un milieu à préserver.

On y trouve deux types d'habitats (boisements, zones ouvertes), ce qui est peu pour avoir une diversité d'espèces très élevée sur site. Chacun de ces habitats montre cependant des qualités certaines : la strate arbustive est étendue et suffisamment ancienne pour avoir de nombreuses cavités, et la zone ouverte est en fauche tardive. On a par endroit la présence précieuse de buissons.

Une diversité d'oiseaux est présente sur site, le cortège le plus fourni étant celui du milieu boisé. 23 espèces d'oiseaux ont été recensées.

La principale action à mener est de préserver les richesses qui caractérisent le site : le boisement, les espaces enherbés. Continuer la gestion positive du bois mort. Des actions sont possibles pour renforcer la capacité d'accueil du site : renforcer les trames vertes (continuité de circulation) en particulier, mettre en place des tas de bois dans les sous-bois, encourager la strate arbustive. Des aménagements pédagogiques peuvent s'envisager, pour mettre en avant la richesse du parc en terme de biodiversité, auprès des habitants.



Photo n°23 : Coccinelle  
© Cécile Gans



# ANNEXES

Annexe n°1.....	41
Annexe n°2.....	45
Annexe n°3.....	46
Annexe n°4.....	48
Annexe n°5.....	49

# Annexe n°1

## Présentation de la LPO

Forte d'un siècle d'engagement avec plus de 50 000 adhérents, 5000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 83 **départements**, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France. Elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Elle est le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International (120 représentants et près de 2,8 millions d'adhérents dans le monde).

### 1 Protection des espèces

La LPO met en œuvre des plans nationaux de restauration d'oiseaux parmi les plus menacés de France, coordonne des programmes européens de sauvegarde d'espèces et gère la réintroduction d'oiseaux menacés.

L'association participe à de grandes enquêtes nationales et internationales. Elle propose à l'État, aux collectivités régionales et locales ainsi qu'aux entreprises son expertise sur le patrimoine naturel, et concourt ainsi à la protection d'espèces et d'habitats menacés, notamment lors de projets d'infrastructures.

La LPO accueille chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés dans ses centres de sauvegarde.

### 2 Préservation des espaces

Avec son réseau de délégations, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zone humide, dont elle est un des gestionnaires historiques majeurs. Elle gère plus de 20 000 hectares de milieux naturels répartis sur 130 sites dans 21 régions françaises, dont 15 000 ha en réserves naturelles terrestres et maritimes, et 1 350 ha en propriété.

La LPO offre l'opportunité aux particuliers, aux associations et aux collectivités d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO, premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité. Depuis sa création, plus de 16 000 Refuges ont vu le jour sur plus de 26 000 ha.

Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et jardiner nature.

La LPO bénéficie de l'agrément « Protection de l'environnement », ce qui lui permet de porter plainte et de se constituer partie civile contre les infractions aux dispositions législatives relatives à la protection de la nature et de l'environnement, par le biais de sa Mission juridique.

### 3 Éducation et sensibilisation

Acteur essentiel de l'éducation à l'environnement, la LPO bénéficie de l'agrément « Éducation Nationale ». Elle propose à tous les publics, et plus particulièrement aux scolaires, des ateliers, des visites guidées, des conférences, des expositions, etc. Ainsi, chaque année, plus de 5 000 animations ou programmes éducatifs sont proposés aux scolaires, soit plus de 100 000 enfants par an.

Par ailleurs, la LPO développe une activité de tourisme de nature dans les régions. Toute l'année, elle accueille le public dans de nombreux sites naturels comme les réserves ou les cols de migration. Cette offre est présentée dans une vingtaine de guides régionaux de sorties nature et un catalogue national de séjours nature. La LPO diffuse des informations auprès des médias dans un souci de vulgarisation scientifique et édite ses propres revues : L'OISEAU Magazine, L'OISEAU MAG Junior, Rapaces de France et Ornithos. Elle dispose d'un service conseils pour les particuliers et les collectivités.

## 4 Chiffres clés

- 50 000 membres
- Environ 5 000 bénévoles actifs
- Présence dans 21 régions et 83 départements, 6 centres de sauvegarde, 13 réserves naturelles nationales et 10 réserves naturelles régionales
- Plus de 5 000 animations ou programmes éducatifs proposés aux scolaires chaque année à plus de 300 000 personnes, dont 80 000 scolaires.
- 139 actions en justice pour faire sanctionner les atteintes à la biodiversité
- Des milliers d'oiseaux blessés ou mazoutés accueillis chaque année dans les 6 centres de sauvegarde
- Environ 19 000 abonnés à la revue trimestrielle L'OISEAU magazine, 6 700 au Hors-Série Rapaces de France, 2 000 à L'OISEAU MAG junior, 2 800 à Ornithos.

## 5 La délégation territoriale Aquitaine

La délégation territoriale Aquitaine fait partie de la LPO France, qui est une association de protection de la nature, dont l'objet couvre l'ensemble de la biodiversité. Son action s'articule autour de trois axes : connaissance, préservation, valorisation.

Cette délégation œuvre sur l'ensemble du territoire de la Région ancienne Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes et Pyrénées Atlantique). Depuis très longtemps, la LPO a souhaité associer le plus grand nombre à son action qui se fait au plus près du terrain, dans la proximité avec les citoyens. Aujourd'hui, la LPO Aquitaine compte environ 2 800 membres.

L'action de la LPO découle de trois grands axes de travail :

- Connaissance de la biodiversité régionale

Ce travail se décline sous forme d'enquêtes, d'études et de suivis coordonnés de plusieurs groupes faunistiques (avifaune, insectes, chiroptères). La LPO Aquitaine est en charge de la déclinaison de plusieurs protocoles dont ceux de Vigie Nature : STOC, STERF, SHOC, WetLands. Ce gros travail s'articule autour du projet faune-aquitaine.org, ainsi que de son portail de restitution SIGFA.

Sur le principe des sciences participatives, la LPO Aquitaine développe une base de données naturaliste (à ce jour, plus de 5 126 100 de données recueillies par 9327 contributeurs).

Cet axe de travail a également amené la LPO Aquitaine à développer un pôle de formations naturalistes afin de mobiliser plus efficacement la société civile aux enjeux écologiques du 21<sup>ème</sup> siècle en matière de biodiversité.



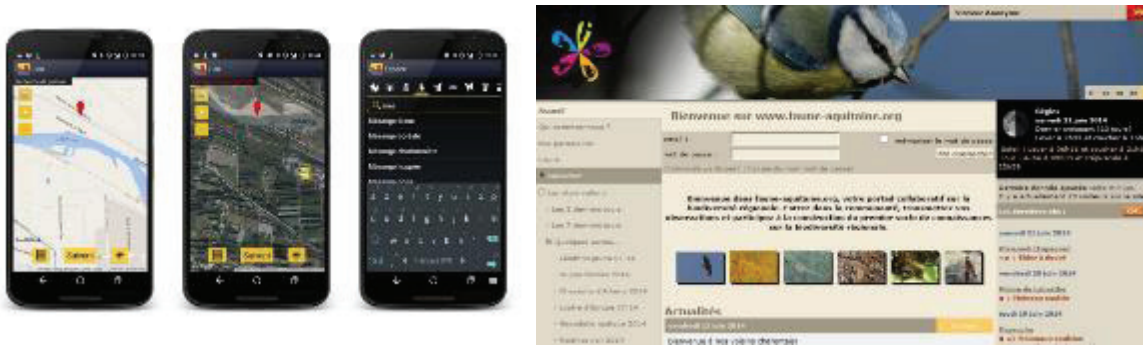


Figure n°17 : Faune Aquitaine, une base de données collaborative et gratuite sur la biodiversité régionale, ainsi que sa déclinaison sur smartphone grâce à l'application Naturalist. Ces outils permettent à chacun de renseigner ses observations sur la biodiversité, mais également de les partager avec la communauté.

• Préservation de la biodiversité régionale

Dans les grands projets (notamment les projets d'aménagement), dans le domaine réglementaire et des zonages, mais aussi auprès de la population par une action quotidienne de sensibilisation et de conseil (ex : programme Refuges LPO), le choix de la LPO Aquitaine est de s'impliquer en amont pour faire valoir la qualité du patrimoine naturel régional et la nécessité de sa préservation.

La structure développe depuis quelques années une expertise sur la question de la biodiversité de proximité, en milieu urbain, ou rural.

Elle a donc participé de très près, en tant qu'expert, à la réalisation du Schéma Régional de cohérence Écologique, et porte depuis peu quelques actions autour de la question des Trames.

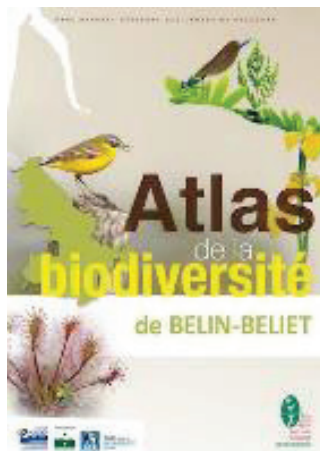


Figure n°19 : Atlas de biodiversité de Belin Beliet réalisé en collaboration avec le PNR Landes de Gascogne



Figure n°18 : Atlas de biodiversité de la Métropole de Bordeaux réalisé avec la contribution de Elyomis, APEXE et Cistude Nature

• Sensibilisation à la biodiversité régionale

C'est par ce moyen que la LPO Aquitaine s'efforce de valoriser son action, mais aussi de promouvoir les valeurs qu'elle défend. Notre action de sensibilisation prend différentes formes, comme l'animation auprès de tous les publics (enfants et adultes), mais aussi via l'écotourisme, et les projets de développement de territoires auxquels

nous sommes associés. Au final, elle contribue à la valorisation de la biodiversité dans la région. Ce volet donne lieu annuellement à l'édition d'un programme d'activités (+ou- 400 événements) et sensibilise un peu plus de 22000 personnes.

En 2019, la LPO Aquitaine compte une équipe de vingt salariés, dispose de quatre implantations physiques dans la région (Villenave d'Ornon (33), Audenge (33), Bourou (24) et Pau (64)). Le conseil territorial est élu par les adhérents de l'association. Il est composé de 14 membres, tous bénévoles qui définissent la stratégie, les orientations et les actions futures de la LPO.

## Annexe n°2

Code atlas	Comportement
Nidification possible	
2	Présence dans un habitat favorable à la nidification durant la période de reproduction
3	Mâle chanteur présent en période de reproduction
Nidification probable	
4	Couple présent dans son habitat durant sa période de reproduction
5	Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire deux fois indépendamment l'une à l'autre
6	Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes
7	Visite d'un site de nidification probable (distinct d'un site de repos)
8	Cri d'alarme ou tout autre comportement indiquant la présence d'un nid ou de jeunes
9	Preuve physiologique : plaque incubatrice très vascularisée ou œuf présent dans l'oviducte (observation uniquement sur un oiseau en main)
Nidification certaine	
10	Transport de matériel ou construction d'un nid ; forage d'une cavité (pics)
11	Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention (tels les canards, gallinacés, limicole, etc.)
12	Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison
13	Jeunes en duvet ou jeunes venant de quitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues distances
14	Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid ; comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié
15	Adulte transportant un sac fécal
16	Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant la période de reproduction
17	Coquilles d'œuf éclos
18	Nid vu avec un adulte couvant
19	Nids contenant des œufs ou des jeunes (vus ou entendus)

Figure n°20 : tableau

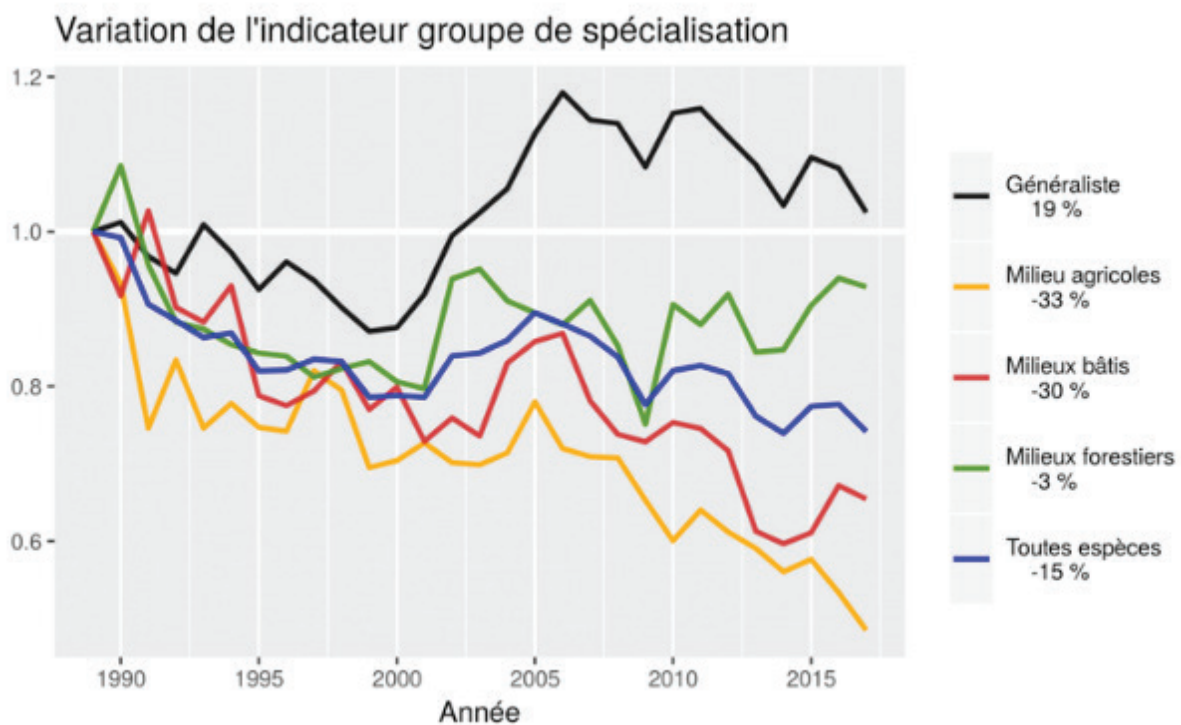


## Annexe n°4

Les oiseaux spécialistes (des milieux agricoles ou forestiers par exemple) sont très liés à un type d'habitat et de nourriture, et auront du mal à survivre s'ils n'en disposent plus. Toutes les espèces peuvent s'adapter à des changements, avec le temps, mais les changements de paysages (et donc de ressources) actuels sont si rapides que ces espèces peuvent avoir du mal à s'adapter. Les oiseaux généralistes, au contraire, peuvent tolérer un plus vaste éventail de ressources alimentaires ou d'habitat. Lorsque le paysage est modifié en profondeur et rapidement, ce sont plutôt les oiseaux de ce groupe que l'on va retrouver.

On voit sur le graphique ci-dessus que l'évolution des populations d'oiseaux dits généralistes est moins impactée que les autres. Au contraire, elle progresse de presque 20% par rapport aux années 90 (à modérer lorsque l'on sait, comme l'indique la courbe bleue, que sur l'ensemble, les populations d'oiseaux ont diminués de 15%, en France, depuis les années 90). Pour ce qui est du site qui nous concerne, les oiseaux forestiers et ceux du bâti sont donc particulièrement intéressants à favoriser par une gestion et des aménagements, au vue de l'évolution globale de ces espèces en France.

Figure n°21 : Représentation des indicateurs habitats de 1989 à 2015 (Source : Jiguet, 2015).



## Annexe n°5

### 1. Statut de conservation et tendances d'évolution des populations

Légendes du Tableau n°4 :

- Pour l'Europe : la directive Oiseaux

Les espèces citées en annexe I de la directive oiseaux, font l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de répartition. L'annexe II signifie que les espèces peuvent être chassées dans certains pays d'Europe.

Pour les espèces visées à l'annexe III, les activités de vente, de transport pour la vente, la détention pour la vente ainsi que la mise en vente des oiseaux vivants et des oiseaux morts ou toute partie ou tout produit obtenu à partir de l'oiseau sont autorisés, pour autant que les oiseaux aient été licitement tués ou capturés ou autrement licitement acquis.

Nous constatons que le Milan noir est en annexe I, donc particulièrement protégé au niveau de l'Europe. Il se trouve qu'il est localement très présent, en Gironde. Le pigeon ramier à l'inverse est en annexe III, du fait de son statut chassable depuis de nombreuses années.

#### En France : liste rouge et statut de protection

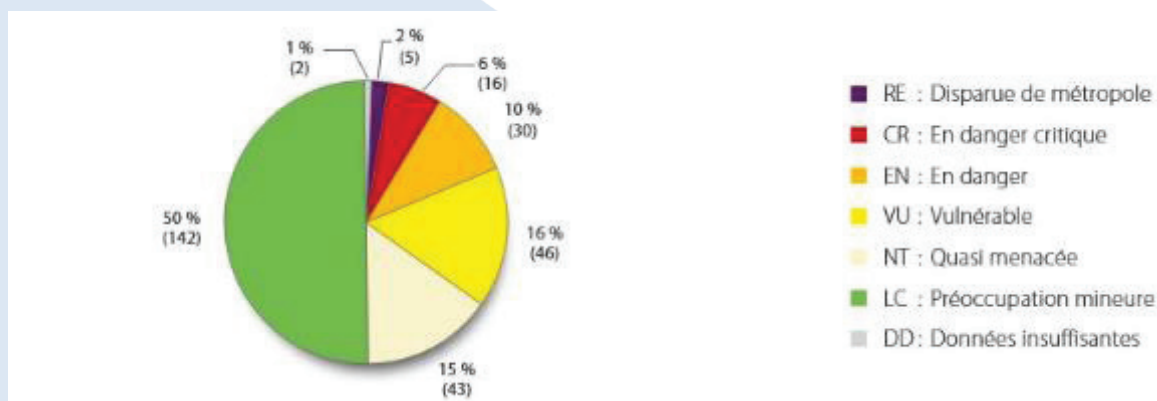


Figure n°22 : Répartition des 284 espèces d'oiseaux nicheurs évaluées en fonction des différentes catégories de la Liste rouge (nombre d'espèces entre parenthèses)

En termes de statut national pour les espèces recensées, la liste rouge des oiseaux nicheurs de France fait apparaître que la majorité des espèces sont considérées comme étant « à préconisation mineure » (LC). Pourtant, lorsqu'on regarde les tendances des populations à l'échelle nationale entre 2003-2016, on peut facilement constater que 3 espèces sont en forte diminution (dont le Geai des chênes, reproducteur sur le site).

La France a décliné au sein de ses lois une protection pour les espèces en danger. Cela prend la forme d'un arrêté (celui du 29 octobre 2009) qui fixe la liste des oiseaux protégés sur le territoire national : on ne peut pas les tuer, les détenir, les transporter, ni porter atteinte à leur milieu de reproduction et de repos. 13 des 21 espèces du site sont protégées en France. Une seule est considérée comme vulnérable par le classement des listes rouges : le Milan noir, à l'échelle de l'Europe.

La banalisation des paysages agricoles, le dessèchement des zones humides, la fauche excessive des zones de lisière, la perte d'espaces en jachère, l'utilisation des pesticides sont autant de causes qui expliquent le déclin même des insectes, et donc des oiseaux.